

En cas d'absence...

lundi 3 septembre 2018

*Les absences des élèves doivent être justifiées le jour-même
auprès du service de la vie scolaire :
par téléphone : 04 91 12 25 25*

Au retour en classe, **l'élève devra présenter au service de la Vie scolaire un billet d'absence complété et signé par son responsable légal** (carnet de correspondance)